

Rôle de la police collaborative dans la lutte contre l'extrémisme violent

NOTE D'INFORMATION

QUOI: Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (ACSS) et le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (ACSRT/CAERT) organiseront une table ronde de trois jours pour discuter du rôle des approches collaboratives des acteurs de la sécurité dans la lutte contre l'extrémisme violent (CVE), principalement en l'Afrique de l'Ouest. Cette table ronde examinera un ensemble de défis entourant l'adoption et la mise en œuvre d'approches proactives et communautaires du maintien de l'ordre et d'autres fonctions de sécurité dans des contextes d'insécurité hybride.

OÙ: Nouakchott, Mauritanie

QUAND: 30 janvier – 1er février, 2024

QUI: Ce programme est conçu pour 34 participants, en uniforme et civil, des maires, des représentants d'organisations communautaires et des ONG, qui fourniront des informations contextuelles sur les obstacles, les opportunités et les stratégies liées à l'adoption et à la mise en œuvre d'une approche de lutte contre l'extrémisme violent basée sur le partenariat. Leurs organisations étant en première ligne au sein des communautés locales. Les participants viendront des pays et institutions suivants : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Togo, AFRIPOL, le Comité des Chefs de Police d'Afrique de l'Ouest (WAPCCO) et le Comité des Chefs de Police d'Afrique Centrale (CAPCCO). Des représentants du gouvernement américain seront également invités.

Les participants doivent être capables de lire et de participer à des discussions détaillées et spécifiques à un secteur en anglais ou en français.

POURQUOI: Dans plusieurs pays africains confrontés à la menace de l'extrémisme violent et du terrorisme, les approches policières collaboratives pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme sont apparues comme un complément important aux réponses militaires et policières traditionnelles. Traditionnellement, les pratiques antiterroristes impliquent peu d'engagement auprès des communautés locales et prennent rarement en compte leurs divers besoins, préoccupations et perceptions. Les limites de ces méthodes ont toutefois mis en évidence la nécessité de s'appuyer sur le soutien des communautés locales pour lutter efficacement contre l'extrémisme violent et le terrorisme. La mise en œuvre d'une approche communautaire pour prévenir et contrer le terrorisme et l'extrémisme violent est cependant un processus complexe et

multiforme qui exige l'engagement efficace des communautés dans le processus de résolution des problèmes ainsi que des changements judicieux dans les structures et les styles de gestion au sein des forces de l'ordre et d'autres agences gouvernementales et de sécurité compétentes. La mise en œuvre de partenariats entre les forces de sécurité et le secteur public nécessite une volonté politique, des ressources suffisantes et une coordination minutieuse entre les multiples parties prenantes. Rien de tout cela n'est facilement réalisable, en particulier dans les zones touchées par les conflits, où les forces de police, en particulier, manquent de ressources, sont peu motivées et manquent parfois de liens culturels avec leurs communautés.

Cette table ronde propose des perspectives contextualisées concernant les défis, les possibilités et les stratégies pour l'adoption et la mise en œuvre d'approches de sécurité collaboratives visant à contrer l'extrémisme violent.

COMMENT: La table ronde comprendra des panels en personne et des séances en petits groupes, menés en français et en anglais, et animés par des experts de l'ACSS et de l'ASCRT/CAERT.

Toutes les discussions et activités seront menées dans le cadre d'une politique de stricte non-attribution.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

1. Évaluer le rôle et les contributions des forces de défense et de sécurité dans l'instauration de la confiance et la promotion de la coopération avec les communautés locales.
2. Examiner les défis, les opportunités et les stratégies liées à l'adoption d'une approche proactive et communautaire du maintien de l'ordre et d'autres fonctions de sécurité dans des contextes d'insécurité hybride.
3. Explorer les exigences opérationnelles nécessaires au succès des partenariats entre les services de sécurité et le secteur public en matière de CVE.
4. S'appuyant sur des études de cas utiles, catalyser des recommandations stratégiques pour améliorer l'intégration communautaire dans les activités liées à la sécurité destinées à contrer l'extrémisme violent.